



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU LEVALLOIS SPORTING CLUB

Le L.S.C. invite tous ses adhérents âgés de 16 ans et plus ainsi que les représentants légaux des adhérents de moins de 16 ans mandatés à cet effet à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

**Lundi 16 Décembre 2024 à 19h00
au Palais des Sports Marcel-Cerdan- Salle Secrétin
141 rue Danton à Levallois**

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral de la Présidente
- Approbation du rapport financier de la Trésorière
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024
- Affectation du résultat
- Quitus aux membres du Bureau directeur
- Questions diverses
- Procédure disciplinaire à l'encontre d'un adhérent du LSC – appel devant l'Assemblée générale

Afin de pouvoir voter, les membres ou les représentants des mineurs âgés de moins de 16 ans doivent être munis de leur carte d'adhérent et/ou d'une pièce d'identité.

La représentation est admise dans la limite de trois procurations par membre présent à l'Assemblée Générale Ordinaire ; les formulaires de procuration sont disponibles à l'accueil du siège du L.S.C. 24 rue Louise-Michel, ou peuvent être téléchargés sur le site levallois-sporting-club.com.

Le rapport moral, le rapport de gestion du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 peuvent être consultés au siège administratif du L.S.C. jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.